



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15499</b>	De <b>Mme Corinne Narassiguin</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement supérieur	<b>Tête d'analyse</b> >établissements	<b>Analyse</b> > institut d'études politiques de Paris. gestion. rapport. conclusions.
Question publiée au JO le : <b>15/01/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>19/02/2013</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Corinne Narassiguin attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les développements affectant Sciences po, suite à la publication du rapport de la Cour des comptes et le processus de nomination d'un nouveau directeur, et en particulier sur les effets que ces développements pourraient avoir pour l'image de cette école à l'international. Les anciens élèves établis à l'étranger qu'elle a rencontrés sont particulièrement inquiets pour la réputation de leur école et de leur diplôme ternie par les récentes polémiques publiques sur ces questions. S'ils soutiennent le principe que la gouvernance et la gestion de Sciences po doivent être améliorées, ils ont aussi exprimé plusieurs préoccupations quant à la réforme annoncée de l'école, dont la nécessité de maintenir la qualité de l'enseignement afin que Sciences po et ses diplômés puissent conserver et même augmenter leur rôle de modèle d'excellence dans un marché de l'emploi devenu global ainsi que l'importance de continuer l'internationalisation de l'école afin de promouvoir la renommée de l'enseignement supérieur et de la diffusion de la culture française dans le monde. Les anciens ont exprimé le souhait de voir le processus de réforme de l'école se dérouler en concertation avec les associations qui les représentent afin que ces préoccupations soient prises en considération. Notant que les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de gestion dans les grandes universités d'Amérique du nord font une place importante aux anciens élèves et que ceux-ci ont une riche expérience dont les universités peuvent bénéficier, les anciens qu'elle a rencontrés ont indiqué être prêts à s'impliquer. Comme elle le sait, Sciences po a patiemment bâti des programmes d'échanges ou de double diplôme réputés avec plus de 70 universités d'Amérique du nord. Dans ce cadre, ces universités envoient régulièrement en France leurs meilleurs étudiants et professeurs. Par ailleurs, de nombreux employeurs aux États-unis et au Canada recrutent des diplômés de Sciences po. Ainsi plus de deux mille cinq cents anciens, souvent cadres supérieurs, résident en Amérique du nord. Ils représentent une véritable force économique et sociale prête à être mobilisée au service de l'économie française et du rayonnement de notre pays. Elle lui demande donc ce qu'il en est des derniers développements concernant la réforme de Sciences po et de son calendrier à la suite de la nomination de Monsieur Jean Gaeremynck en tant qu'administrateur provisoire. Elle souhaite également savoir dans quelle mesure les anciens élèves pourraient prendre une part active dans la vie future de Sciences po.